

SUR LA PERSONNE DE QUELQUES IMPÉRATIFS : LE TYPE ??? ?????

Camille Denizot

Klincksieck | *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*

2007/1 - Tome LXXXI
pages 39 à 51

ISSN 0035-1652

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-de-philologie-litterature-et-histoire-anciennes-2007-1-page-39.htm>

Pour citer cet article :

Denizot Camille, « Sur la personne de quelques impératifs : le type ??? ????? »,
Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes, 2007/1 Tome LXXXI, p. 39-51.

Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.

© Klincksieck. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

SUR LA PERSONNE DE QUELQUES IMPÉRATIFS : LE TYPE ΠΑΣ ΧΩΡΕΙ

À l'impératif, le grec ancien dispose d'une marque spécifique pour la troisième personne du singulier : la désinence -τω. Le grec a employé comme une marque personnelle l'ancienne marque temporelle *-tōd. Dans les langues où cette désinence est employée avec une valeur temporelle (en sanskrit et en latin, principalement), les formations concernées sont des impératifs futurs qui paraissent indifférents à la personne : ils peuvent avoir la valeur de deuxième ou de troisième personnes. C'est pourquoi on a longtemps considéré que les deux formations d'impératifs devaient à l'origine être indifférentes à la personne¹. Les linguistes ont pensé trouver une trace de cette particularité en grec même, dans une série d'expressions où des impératifs qui ont la forme de deuxième personnes sont compris comme des équivalents d'impératifs de troisième personne. Dans une vingtaine d'occurrences, le destinataire de l'injonction est qualifié par πᾶς (ou πᾶσα), avec ou sans substantif, alors que l'impératif est à la deuxième personne². C'est ce qu'on lit par exemple en :

Ar. *Paix*, 555 : Trygée s'adresse au chœur
ἀλλὰ πᾶς χώρει πρὸς ἔργον εἰς ἀγρόν

« Allons, que chacun retourne pour travailler aux champs. »³

Cette tournure (πᾶς/πᾶσα + impératif P2) se rencontre à quinze reprises chez Aristophane, ainsi que six fois chez Euripide⁴ :

– Ar. *Ach.* 204 ; *Guêpes* 422 ; *Paix* 301, 458, 510, 555 ; *Ois.* 1186, 1190, 1196 ;
Thesm. 371, 956, 961 ; *Gren.* 372, 1125 ; *Ass.* 502 ;

1. C'est l'avis par exemple de B. Delbrück (1897, § 117), de K. Brugmann (1916, § 474) ou de J. Wackernagel (1920, p. 220). D'un point de vue morphologique et diachronique, l'hypothèse d'une forme unique valable pour toutes les personnes a été contestée par B. Forssman (1985). Ainsi, celui-ci a montré que les formations d'impératif II (en *-tōd) supposaient nécessairement plusieurs personnes, et qu'il était peu plausible que l'impératif I (sans *-tōd) ait eu une forme unique, sans que les arguments morphologiques soient entièrement décisifs pour l'impératif I.

2. Nous distinguons l'injonction, fonction pragmatique, de l'impératif, forme verbale morphologiquement définie.

3. Il s'agit, pour toutes les occurrences, de traductions personnelles. Nous traduisons ici de la façon consacrée par l'usage (notamment par les traductions de la CUF), au sens d'un distributif ; nous envisagerons ultérieurement une autre traduction possible.

4. Les occurrences citées dans les grammaires ont été contrôlées et complétées par une recherche avec le *TLG*. Différents textes ont été sondés : outre le théâtre d'Aristophane et d'Euripide, nos relevés ont porté sur les poèmes homériques, les deux autres Tragiques, Eschyle et Sophocle, et différents prosateurs (Hérodote, Démosthène, Xénophon, Platon et Thucydide).

– Eur. *Rhés.* 685, 687, 688, 690, 730; *Iph. A.* 1598.

Cet emploi est d'autant plus surprenant que l'impératif de troisième personne se rencontre également avec $\pi\acute{\alpha}\varsigma$, même chez Aristophane et Euripide qui connaissent l'emploi de $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ avec un impératif de deuxième personne. Outre ces deux auteurs, Sophocle connaît un exemple où la troisième personne du singulier est employée, et c'est même la seule tournure qu'on trouve chez Platon, à 15 reprises :

- Ar. *Lys.* 1049; *Thesm.* 39;
- Eur. *Héc.* 532;
- Soph. *Ajax* 1413;
- Pl. *Lois* 731 a 3, 763 c 1, 763 d 6, 763 e 8, 774 b 4, 774 b 7, 808 e 4, 843 a 1, 856 c 2, 879 c 6, 881 d 1, 928 b 2, 932 a 4, 953 d 1, 955 b 8.

Comment expliquer dans ces conditions l'emploi d'une deuxième personne du singulier, quand le destinataire de l'injonction est qualifié par $\pi\acute{\alpha}\varsigma$?

1. L'explication traditionnelle

Traditionnellement, l'expression n'est pas expliquée en elle-même, mais par référence à un énoncé sous-jacent qui aurait influencé la tournure. Cette explication remonte au moins à R. Kühner et B. Gerth (1904, § 371. 4. γ) : la deuxième personne remplacerait simplement la troisième personne attendue. Plusieurs arguments peuvent être avancés. D'après Kühner-Gerth, l'emploi de la deuxième personne serait lié à la situation d'énonciation : même si le destinataire n'est pas déterminé, le fait qu'on donne un ordre dans une situation donnée permet d'envisager ce destinataire comme réellement présent dans une situation d'interlocution, ce qui expliquerait le recours à la deuxième personne. Pour étayer cet argument, on a pu ajouter, comme J. Wackernagel (1920, p. 106), que le caractère indéfini du destinataire permet l'emploi de la forme d'impératif la moins marquée par la personne. Le fait qu'à la deuxième personne du singulier, l'impératif est morphologiquement peu marqué, souvent réduit à un thème nu, a en effet retenu l'attention des linguistes, qui en tirent argument. Il en va ainsi d'E. Schwyzer et d'A. Debrunner (1950, p. 245) qui se placent d'un point de vue diachronique : notre tournure serait une trace à prendre en compte pour affirmer que la forme qui s'est ensuite spécialisée en P2 aurait été à l'origine indifférente à la personne. F. R. Adrados (1992, p. 373), quant à lui, se place d'un point de vue synchronique en parlant de neutralisation de la personne dans ces tournures, mais le principe de l'explication reste le même.

À l'appui de cette hypothèse sont cités deux exemples des *Bacchantes* où l'on observe le même passage d'une troisième personne à une seconde, mais avec un autre indéfini ($\tau\iota\varsigma$) :

Eur. *Ba.* 346-348 : Penthée cherche à se venger de Tirésias

$\sigma\tau\epsilon\lambda\chi\acute{\epsilon}\tau\omega$ $\tau\iota\varsigma$ $\acute{\omega}\varsigma$ $\tau\acute{\alpha}\chi\omicron\varsigma$,

ἐλθῶν δὲ θάκουσ τούσδ', ἵν' οἰωροσκοπεῖ,
μοχλοῖς τριαίνου κἀνάστρεψον ἔμπαλι

« Que quelqu'un s'avance vite et aille vers le siège d'où il observe les oiseaux; démolis avec le trident et des leviers, et renverse tout de fond en comble ».

Eur. *Ba.* 173-174 : Tirésias frappe à la porte du palais

ἴτω τις, εἰσάγγελλε, Τειρεσίας ὅτι
ζητεῖ νιν

« Que quelqu'un y aille; va lui annoncer que c'est Tirésias qui le réclame ».

Dans ces deux exemples, il est indéniable qu'une deuxième personne succède à une troisième personne; on peut cependant se demander si ces deux exemples éclairent réellement le cas qui nous occupe. En effet, le premier impératif, à la troisième personne, exprime un ordre général: même s'il ne se préoccupe pas de l'identité du destinataire, le locuteur s'attend effectivement à ce que quelqu'un se reconnaisse comme le destinataire et agisse en tant que tel. Dans la mesure où le second impératif est une deuxième personne, on peut penser qu'à ce moment de l'énoncé, quelqu'un a effectivement manifesté qu'il voulait bien se considérer comme le destinataire de l'ordre, d'une manière ou d'une autre (dans le premier exemple, en s'avancant; dans le second exemple, en apparaissant à la porte du palais). Le destinataire des deux impératifs n'est donc pas exactement le même. Cette interprétation laisse donc l'hypothèse de Kühner-Gerth sans parallèle en grec⁵.

Il faut ajouter que J. Wackernagel (1920, p. 106) et à sa suite E. Schwyzer et A. Debrunner (1950, p. 245) renvoient à une remarque de F. Blass (1909, p. 265) sur un passage de l'*Agamemnon* d'Eschyle où on observerait la même indétermination de l'impératif:

Esch. *Ag.* 1125 : Cassandre prise d'un délire prophétique commente pour le chœur le meurtre d'Agamemnon qui se déroule à l'intérieur du palais

ἀἶ, ἰδοῦ ἰδοῦ, ἄπεχε τῆς βοός

« Ah! regarde, regarde, éloigne-toi de la vache ».

5. Il semblerait qu'il y ait des exemples plus convaincants en latin, où on peut trouver chez Plaute et Térence des occurrences où l'indéfini porte sur l'impératif de deuxième personne lui-même; est cité ainsi un exemple de Térence: *Adelphes* 4. 4. 25 (v. 634): *aperite aliquis actutum ostium*: « ouvrez tout de suite, quelqu'un, la porte ». Il faut cependant remarquer que ce cas diffère de celui qui nous intéresse dans la mesure où l'impératif est à la deuxième personne du pluriel et non du singulier. Cette occurrence est expliquée par Rodie Risselada (1993, pp. 132-3), dans le cadre de ce qu'elle appelle les *subsection addressees*: les destinataires indéterminés appartenant à un groupe (parmi tous les auditeurs possibles, quelqu'un dont l'identité importe peu doit ouvrir la porte).

F. Blass remarque que l'impératif ne s'adresse à personne, et qu'il serait plus compréhensible s'il se trouvait à la deuxième personne du pluriel : il compare cet emploi aux formes d'impératifs lexicalisées en interjections, comme ἄγε, φέρε, ἰδού; il propose d'ailleurs de traduire cet impératif par « weg mit, fort mit » c'est-à-dire des formes impersonnelles.

En réalité, cet exemple ne semble pas probant. Tout d'abord, en admettant qu'on le retienne, il montrerait que dans certains cas l'impératif est peu touché par le nombre, alors que le problème qui nous occupe concerne la personne. Surtout, on peut se demander ce qui empêche de comprendre cet impératif comme une réelle deuxième personne. En effet, dans son délire prophétique, Cassandre emploie plusieurs fois la deuxième personne : pour s'adresser à Apollon (v. 1080 et 1085, puis v. 1138, ce qui encadre la scène), et en prenant à partie Clytemnestre (v. 1107 : ἰὼ τάλαινα, τόδε γὰρ τελεῖς : « ah ! misérable, c'est bien cela que tu accomplis », le féminin ne laissant aucun doute sur l'interlocuteur). Pourquoi ne comprendrait-on pas, plus simplement, le v. 1125 comme une mise en garde adressée à Agamemnon ? C'est ce que suggèrent les vers qui suivent :

Esch. Ag. 1126-1128 : description du meurtre d'Agamemnon

τὸν ταῦρον ἐν πέπλοισιν
μελάγκερων λαβοῦσα μηχανήματι
τύπτει

« S'emparant dans un voile du taureau aux cornes noires, par un piège, elle le frappe »

Dans la mesure où Agamemnon est comparé sans ambiguïté à un taureau, il est tout à fait plausible que Clytemnestre soit comparée à une vache dont il faudrait se défier. Même si Cassandre ne peut évidemment pas s'adresser réellement à Agamemnon qui se trouve à l'intérieur du palais, le fait qu'elle prenne à partie Clytemnestre quelques vers plus haut nous autorise à considérer Agamemnon comme le destinataire réel de l'impératif de Cassandre : c'est une manière très expressive de manifester que le délire prophétique permet d'être à la fois présent devant les spectateurs et témoin du crime qui se déroule à l'intérieur du palais. Cet exemple ne nous semble donc pas fournir un bon appui à la thèse classique. Dans ces conditions, comment expliquer cet emploi paradoxal de deuxième personne du singulier ?

2. Une explication s'appuyant sur l'énoncé lui-même

Nous pensons qu'il est possible d'expliquer les tournures du type πᾶς χώρει en s'appuyant sur le sens même des occurrences, sans faire appel à un énoncé sous-jacent. Pour cela, il faut admettre qu'il s'agit de réels impératifs de deuxième personne adressés au chœur et que πᾶς n'est pas le sujet syn-

taxique de l'impératif, mais une simple apposition qualifiant le destinataire de l'impératif.

2. 1. L'emploi de la deuxième personne

Toutes les occurrences où $\pi\alpha\varsigma$ est employé avec un impératif de deuxième personne ont une particularité. Le contexte est toujours identique : l'impératif de deuxième personne est systématiquement employé pour donner des ordres au chœur. Ces ordres peuvent être adressés au chœur par un personnage⁶, mais également par le coryphée⁷. En effet, malgré la pluralité de ses membres, le chœur constitue un groupe homogène qui agit collectivement. Pour cette raison, la désignation du chœur peut se faire au pluriel, pour prendre en compte la pluralité de ses membres, ou au singulier, pour insister sur le groupe homogène ainsi constitué. Le chœur lui-même peut se désigner en employant tantôt la première personne du pluriel, tantôt la première personne du singulier. Les deux emplois peuvent se relever dans la même réplique :

Ar. *Ois.* 328 et 333-334 : le chœur se lamente

$\pi\rho\delta\epsilon\delta\acute{o}\mu\epsilon\theta'$ ἀνόσιά τ' ἐπάθομεν [...]
 εἰς δὲ δόλον ἐκάλεσε, παρέβαλέ τ' ἔμὲ παρὰ γένος
 ἀνόσιον

« Nous avons été livrés et nous avons subi des actes impies [...] ; il m'a appelé dans une embuscade, et m'a remis à une espèce impie »

Selon le point de vue adopté, le chœur se considère comme un groupe unique ou comme un ensemble d'individus. De la même manière, lorsque le coryphée ou un personnage s'adressent au chœur, ils peuvent employer une deuxième personne du pluriel, comme c'est généralement le cas, ou une deuxième personne du singulier. Ainsi, il n'est pas rare de relever des impératifs de deuxième personne du singulier pour des ordres adressés au chœur :

Ar. *Thesm.* 381 : le coryphée demande le silence avant un discours

$\sigma\acute{\iota}\gamma\alpha$, $\sigma\acute{\iota}\omega\pi\alpha$, $\pi\rho\acute{o}\sigma\epsilon\chi\epsilon$ τὸν νοῦν

« Silence, tais-toi, fais attention »

Il s'agit d'un ordre qui ne s'adresse à personne en particulier, mais qui comprend le chœur comme une sorte d'être collectif ; dans la CUF, Hilaire Van Daele traduit d'ailleurs ces impératifs en gommant toute référence personnelle : « Chut ! Silence ! Attention ! ». Il en va de même dans l'exemple suivant :

6. Hermès en *Paix* 458, Trygée en *Paix* 555, Pisthétairos en *Ois.* 1186, Dionysos en *Gren.* 1125, et Ulysse en *Rhés.* 687.

7. Ar. *Ach.* 204, *Guêpes* 422, *Paix* 301, 510, *Ois.* 1190, 1196, *Thesm.* 371, 956, 961 *Gren.* 372, *Ass.* 502 et *Eur. Rhés.* 685, 688, 690, 730.

Ar. *Ach.* 281-282 : le coryphée encourage le chœur des Acharniens à frapper Dicéopolis

βάλλε, βάλλε, βάλλε, βάλλε,

παῖε, παῖε τὸν μιαρὸν

« Lance, lance, lance, lance! Frappe, frappe l'impur! »⁸

Dans ces conditions, comme il est possible de donner des ordres au chœur à la deuxième personne du singulier et que les énoncés du type *πάς χώρει*, avec un impératif de deuxième personne, apparaissent toujours dans des répliques adressées au chœur, il n'est pas nécessaire de supposer un énoncé sous-jacent pour rendre compte de la personne employée. Cet emploi spécialisé pour le chœur explique que la tournure soit inconnue des poèmes homériques comme de Platon⁹.

Par contraste, les 19 formes d'impératif de troisième personne de notre corpus (le type *πάς χωρείτω*) ne sont jamais adressées au chœur. Ainsi, les 15 exemples de Platon où l'impératif est employé avec *πάς* sont tous à la troisième personne, qu'un nom au nominatif soit exprimé ou non¹⁰. En l'absence de chœur dans le texte platonicien, *πάς* s'emploie, tout comme *ἕκαστος*, avec la troisième personne. Qu'en est-il dans les pièces de théâtre? Il est remarquable qu'aucune de ces occurrences ne s'adresse au chœur. Les quatre occurrences de notre corpus sont les suivantes :

Soph. *Ajax* 1413 : Teucros appelle les amis d'Ajax à participer à ses funérailles

ἀλλ' ἄγε πάς φίλος ὅστις ἀνήρ

φησὶ παρῆναι, σούσθω, βάτω

« Eh bien! Que tout homme qui se dit son ami s'élançe, se mette en marche »

Teucros ne s'adresse pas uniquement au chœur : il lance un appel plus général, à la cantonade, en laissant à tous ceux qui l'entendent le soin de se

8. Ces vers, replacés dans leur contexte, éclairent une particularité des attestations de la tournure du type *πάς χώρει* : le fait que cinq des six occurrences d'Euripide sont limitées à un seul passage du *Rhésos*. En effet, à partir du v. 675 du *Rhésos*, le chœur de jeunes soldats s'en prend violemment à Ulysse. Or, dans son édition de la CUF, François Jouan (2004, n. 210) remarque qu'une telle scène d'affrontement physique entre le chœur et un personnage est rare dans le théâtre classique et doit précisément être rapprochée de la scène des *Acharniens* où Dicéopolis est poursuivi par le chœur. Le v. 675 du *Rhésos* est d'ailleurs identique au v. 281 des *Acharniens*. Or, le chœur a attaqué une première fois Dicéopolis sans succès aux v. 204 *sqq.* : l'assaut a été lancé au cri de *πῆδε πάς ἔπου* (« Que chacun suive par ici »). Les deux passages des *Acharniens* et du *Rhésos* se font donc écho par leur tonalité et par l'emploi inhabituel de la deuxième personne du singulier avec *πάς*.

9. Des prosateurs comme Hérodote, Xénophon, Démosthène ou Thucydide n'ont aucun emploi de *πάς* (ou de *πάσα*) avec quelque impératif que ce soit (P2 ou P3).

10. Les deux cas se rencontrent : 11 fois sans substantif et 4 fois avec substantif.

reconnaître, ou non, dans le destinataire de cette injonction, dont la généralité est soulignée par le relatif ὅστις. Le destinataire est davantage déterminé dans l'exemple d'Aristophane suivant :

Ar. *Lys.* 1049-1051 : le chœur s'adresse aux spectateurs

ἀλλ' ἐπαγγελλέτω πᾶς ἀνὴρ καὶ γυνή,
εἴ τις ἀργυρίδιον δεῖ-
ται λαβεῖν

« Que chaque homme et chaque femme annonce s'il a besoin de prendre un peu d'argent »

Le chœur s'adresse ici aux spectateurs, tout comme dans le deuxième exemple d'Aristophane :

Ar. *Thesm.* 39 : le serviteur d'Agathon demande le silence

εὐφημος πᾶς ἔστω λαός

« Que tout le peuple garde le silence »

Le serviteur d'Agathon fait une annonce, qui s'adresse aux spectateurs, bien avant l'entrée du chœur. L'exemple d'Euripide a un sens voisin :

Eur. *Héc.* 532 : Talthybios demande le silence

σιγάτ' Ἀχαιοί, σίγα πᾶς ἔστω λεώς

« Taisez-vous Achéens, que toute l'armée se taise »

Dans le récit du meurtre de Polyxène que Talthybios fait à Hécube, celui-ci rapporte l'ordre qu'il a donné aux Achéens. Il ne s'agit donc pas d'un ordre adressé au chœur.

Une seule occurrence semble contredire cette hypothèse qui réserverait l'emploi de l'impératif de deuxième personne aux ordres adressés au chœur. Dans *Iphigénie à Aulis*, v. 1598-1599, se rencontrent deux impératifs de deuxième personne qui ne s'adressent pas au chœur : le messager raconte à Clytemnestre la mort d'Iphigénie et cite les propos qu'Agamemnon a adressés aux Achéens (et non au chœur, qui n'assiste pas à la scène et qui est composé de jeunes femmes de Chalcis) :

Πρὸς ταῦτα πᾶς τις θάρσος αἶρε ναυβάτης
χώρει τε πρὸς ναῦν

« En outre, que chaque marin prenne courage et s'avance vers son navire ».

Il ne faut sans doute pas exagérer l'importance de cette occurrence : François Jouan (1983, p. 123, n. 2), dans son édition de la CUF rappelle : « à partir de 1578, la plupart des éditeurs renoncent à défendre un texte qui abonde en

fautes de tous ordres » ; dans l'édition Teubner, due à Hans Christian Günther (1988), se trouve la note suivante, aux vers concernés : « *v. 1578-1629 intersaecula IV et VII conscripti sunt, ut finem exitus tunc deperditum supplerent* ». De fait, Martin West (1981, p. 73-78) a montré qu'à partir du v. 1578 les fautes de métrique, en désaccord avec les règles du trimètre tragique, voire les erreurs sur la quantité des syllabes, interdisaient de donner à l'ensemble du passage une date ancienne (même si les vers 1598-1599 ne semblent pas entachés d'irrégularités). D'après le type des fautes qu'on relève dans cette fin de la pièce, il faut supposer que ces vers ont été écrits par un érudit qui avait une copie dont la dernière page manquait ou était illisible, et ce, d'après M. West, pas avant le V^e siècle de notre ère, probablement à Constantinople. Dans ces conditions, si cet érudit était capable d'écrire des trimètres en s'inspirant des pièces qu'il connaissait intimement, comme *Hécube*, pourquoi n'aurait-il pas utilisé une tournure clairement poétique comme $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$ suivi d'un impératif de deuxième personne, avec un verbe comme $\chi\acute{\omega}\rho\epsilon\iota$ attesté à quatre autres reprises dans ce contexte ? Le fait que cet impératif s'adresse à un groupe qui n'est pas le chœur ne lui aurait pas paru un obstacle à l'emploi de cette tournure.

Dans les énoncés à l'impératif comportant $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$, on observerait donc une répartition entre la deuxième personne pour des ordres adressés au chœur, et la troisième personne pour les autres situations d'interlocution. Dans ces conditions, quelle place syntaxique faut-il accorder à $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$?

2. 2. Le rang syntaxique de $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$

Pour expliquer le rang syntaxique de $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$, il faut distinguer deux cas : lorsque $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$ est employé seul, et lorsqu'il qualifie un substantif.

Employé seul, $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$ peut être pronom ou adjectif. Jusqu'à présent, nous avons considéré comme acquis que $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$ était un pronom qui occupait la place syntaxique de sujet ; pour cette raison, l'emploi d'une troisième personne, attesté par ailleurs, semblait la seule possibilité pour que l'énoncé soit syntaxiquement bien formé. En réalité, $\pi\tilde{\alpha}\varsigma$ peut simplement être employé comme un adjectif qualifiant le destinataire de l'impératif. On rencontre fréquemment des termes au nominatif qualifiant le destinataire de l'injonction ; il s'agit le plus souvent de participes, comme dans l'exemple suivant :

Ar. *Nu.* 141 : Strepsiade encourage un disciple à parler
 $\lambda\acute{\epsilon}\gamma\epsilon\ \nu\upsilon\upsilon\ \acute{\epsilon}\mu\omicron\iota\ \theta\alpha\rho\rho\tilde{\alpha}\nu$ [...]

« Dis-le moi donc sans crainte »

Des adjectifs se rencontrent également :

Ar. *Cav.* 292 : le Paphlagonien défie le charcutier
 $\beta\lambda\acute{\epsilon}\psi\omicron\nu\ \acute{\epsilon}\tilde{\iota}\varsigma\ \mu'\acute{\alpha}\sigma\kappa\alpha\rho\delta\acute{\alpha}\mu\kappa\omicron\varsigma$

« Regarde moi sans cligner les yeux »

De la même manière, dans un énoncé comme $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ χῶρει, il est tout à fait possible que $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ qualifie le destinataire de l'impératif. On pourrait alors pour plus de clarté insérer une virgule entre $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ et l'impératif¹¹.

Dans trois occurrences (Ar. *Paix* 510, *Ois.* 1156, *Gren.* 1125), $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ est employé avec un substantif :

Ar. *Gren.* 1125 : Dionysos demande le silence avant d'interroger Eschyle

ἄγε δὴ **σῴπα** $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ ἀνὴρ [...]

« Eh bien ! Que tout le monde se taise ».

Le syntagme nominal ($\pi\acute{\alpha}\varsigma$ ἀνὴρ ou équivalent) n'a pas la fonction d'un sujet syntaxique de l'impératif, comme cela pourrait être le cas avec un impératif de troisième personne. Le syntagme nominal est en position détachée, avec la fonction d'une apostrophe. On pourrait traduire plus exactement : « Tais-toi, tout homme ». Aristophane emploie de tels syntagmes au nominatif, parfois avec un article, pour qualifier le destinataire de l'injonction :

Ar. *Ach.* 244 : Dicéopolis s'adresse à sa fille qui porte une corbeille pour un sacrifice

πρόιθ' εἰς τὸ πρόσθεν ὀλίγον, ἡ κανηφόρος

« Avance un peu, la canéphore »

L'emploi de l'article montre bien qu'il s'agit simplement d'un syntagme détaché, apte à qualifier le destinataire de l'injonction, et non d'un vocatif. De tels emplois existent même en dehors de l'injonction :

Ar. *Ass.* 128 : Praxagora annonce l'ouverture de l'assemblée

ὁ **περιστάρχος**, περιφέρειν χρὴ τὴν γαλήν

« Le purificateur, il faut faire circuler la belette »

L'emploi d'un nominatif, là où la syntaxe appellerait un accusatif, montre que de tels syntagmes au nominatif peuvent qualifier l'interlocuteur, au même titre qu'une apostrophe. Il nous semble que $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ ἀνὴρ joue un rôle syntaxique comparable : simple apostrophe permettant de qualifier le destinataire de l'injonction, le syntagme nominal ne joue pas le rôle d'un sujet syntaxique, qui justifierait l'emploi d'une troisième personne.

On peut cependant se demander pourquoi, avec un syntagme nominal qui ne qualifie pas le chœur, mais le désigne, la troisième personne n'a pas été employée. Deux facteurs ont pu jouer : ces ordres sont toujours adressés au chœur et des analogies ont pu intervenir. L'exemple suivant est le plus net :

11. Le sens que l'on peut donner à $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ dans un tel énoncé sera envisagé en 2. 3.

Ar. *Ois.* 1186 : Pisthétairos appelle le chœur à pourchasser Iris

[...] **χώρει** δεῦρο, πᾶς ὑπηρέτης

« Que chaque homme qui est de service s'avance ici ».

Il s'agit toujours d'un ordre adressé au chœur. En outre, l'analogie permet de justifier cette occurrence : πᾶς **χώρει** se rencontre à trois reprises, et a pu favoriser l'apparition d'une forme πᾶς ἀνὴρ **χώρει**. De la même manière dans l'exemple suivant :

Ar. *Gren.* 1125 : Dionysos demande le silence avant d'interroger Eschyle

ἄγε δὴ **σιώπα**, πᾶς ἀνὴρ [...]

« Eh bien ! Que tout le monde se taise ».

Dionysos s'adresse sans doute au chœur, puisqu'il ne peut s'agir des autres personnages ; on ne peut exclure que l'ordre s'adresse également aux spectateurs. L'occurrence est peut-être influencée par σίγα πᾶς, expression employée dans les *Acharniens* :

Ar. *Ach.* 238 : le coryphée demande le silence au chœur

σίγα πᾶς [...]

« En silence, tout le monde »

Le meilleur manuscrit, le *Ravennas*, accentue σίγα, c'est-à-dire qu'il choisit de lire la forme comme un adverbe ; il faut cependant remarquer que deux manuscrits ont l'accentuation de l'impératif (σίγα). Dans les deux cas, il faut comprendre que πᾶς qualifie le destinataire de l'ordre. Un exemple de ce type a pu influencer l'occurrence des *Grenouilles*. Enfin, un dernier exemple relève de la même explication :

Ar. *Paix* 510 : le coryphée exhorte le chœur à redoubler d'efforts

[...] ἀλλὰ πᾶς ἀνὴρ, **προθυμῶ**

« Que chaque homme mette du sien ».

Ces trois occurrences, pour lesquelles les manuscrits ne donnent pas de variantes, s'adressent toutes au chœur. Si les impératifs de deuxième personne permettent d'exprimer des ordres adressés au chœur, qui est désigné par πᾶς, il reste à se demander quelle signification peut avoir πᾶς dans ce contexte.

2. 3. La signification de πᾶς

Dans l'explication traditionnelle, πᾶς a un sens de distributif, qu'il soit accompagné ou non d'un substantif. C'est ce qu'indiquent par exemple les tra-

ductions de la CUF pour toutes les occurrences que nous avons relevées. De la même manière, le LSJ (s. u. $\pi\acute{\alpha}\varsigma$, III) traduit $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ par « every » quand il qualifie le destinataire d'un impératif de deuxième personne. Avec le sens d'un distributif, on s'attend à ce que $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ ait le même comportement syntaxique que le distributif ἑκάστος. Or, les impératifs employés avec ἑκάστος sont uniquement à la troisième personne du singulier¹², ou à la deuxième personne du pluriel¹³. Il ne faut pas oublier cependant que $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ peut avoir également le sens d'un collectif. On peut se demander si, dans notre tournure, $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ a le sens d'un distributif ou d'un collectif et il faut pour cela distinguer les cas où $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ est employé seul de ceux où il est employé avec un substantif.

Quand il est employé avec un substantif sans article, $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ peut avoir le sens d'un distributif (« chaque ») ou d'un collectif (« tout entier ») : c'est le contexte qui permet de décider si le substantif renvoie à un référent unique (pour un sens collectif), ou à un référent qui s'insère dans une série (pour un sens distributif)¹⁴. C'est ce que montre l'exemple suivant :

Eur. Méd. 114 : Médée maudit son époux et ses enfants

καὶ $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ δῶμος ἔρροι

« Et que la maison tout entière coure à sa perte »

Seul le contexte permet de décider du sens de $\pi\acute{\alpha}\varsigma$. Le même énoncé pourrait signifier « que chaque maison coure à sa perte ». Dans le contexte, il est clair que Médée ne se soucie pas des autres maisons mais n'envisage que son propre malheur : le sens collectif s'impose alors. Dans les trois occurrences où un impératif de deuxième personne est employé en même temps qu'un syntagme nominal comportant $\pi\acute{\alpha}\varsigma$, c'est le sens distributif qui semble s'imposer. En effet, les syntagmes nominaux concernés sont $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ ἀνὴρ et $\pi\acute{\alpha}\varsigma$ ὑπηρέτης. Hors contexte, ils peuvent signifier « chaque homme », ou « un homme tout entier ». Mais les énoncés sont adressés au chœur, comme nous l'avons vu ; l'homme considéré par le syntagme nominal n'est pas une individualité isolée, mais prend place dans un groupe cohérent : c'est donc le sens collectif qui doit être retenu. Ainsi, on peut traduire plus exactement :

12. 6 occurrences : 2 dans les poèmes homériques : *Il.* 2. 805 ; *Od.* 16. 390 ; et 4 chez Platon : *Pl. Lois* 848 c 1 ; 933 e 10 ; 935 b 8 ; 951 e 3.

13. 9 occurrences : 6 dans les poèmes homériques : *Il.* 7. 372 (= 18. 299) ; 13. 121 ; 15. 662 ; 16. 202 ; 19. 84 ; *Od.* 2. 252 ; 3 autres occurrences dans le théâtre classique : Eur. *Or.* 1678 ; Ar. *Ass.* 207, et probablement *f.r.* 522 (Kassel-Austin) dans un contexte lacunaire.

14. Le plus souvent, l'article permet de distinguer les deux sens : c'est l'opposition bien connue entre $\pi\acute{\alpha}\sigma\alpha$ ἡ πόλις (« toute la cité, la cité tout entière ») et $\pi\acute{\alpha}\sigma\alpha$ πόλις (« toute cité, chaque cité »). Le sens de « tout entier » se rencontre cependant sans article, y compris à l'époque classique, même si cet emploi est moins fréquent. Cf. R. Kühner et B. Gerth, 1904, § 465, Anm. 8.

Ar. *Ois.* 1186 : Psthétairos s'adresse au chœur

[...] **χώρει** δεῦρο, πᾶς ὑπηρέτης

« Avance ici, chaque homme de service ».

Employé sans substantif, mais apposé au destinataire de l'ordre, πᾶς peut avoir un sens distributif, comme lorsqu'il est employé avec un substantif : πᾶς, **χώρει** serait à comprendre « Avance, chacun ». Il est cependant possible que πᾶς ait un sens collectif, bien adapté pour désigner le chœur. Il s'agirait alors d'une injonction collective, qui considère le chœur comme un destinataire unique, malgré la pluralité de ses membres : « Avance, dans ton ensemble, comme un seul homme ». Cet emploi collectif de πᾶς pour qualifier un acteur de la relation d'interlocution n'est pas isolé en grec. Le locuteur peut se qualifier lui-même ainsi :

Eur. *Méd.* 722 : Égée explique à Médée qu'il désire une descendance

ἐς τοῦτο γὰρ δὴ φροῦδός εἰμι **πᾶς ἐγώ**

« Car je suis tout entier tendu vers ce but »

Il ne saurait être question de donner un sens distributif à πᾶς ; de la même manière, l'interlocuteur peut lui aussi être qualifié de la sorte :

Eur. *Él.* 608 : le vieillard s'adresse à Oreste

σὺ δ' - ἐκ βάρων γὰρ **πᾶς** ἀνήρησαι φίλοις

« Et toi – car tu as été complètement et entièrement détruit pour tes amis »

Le sens distributif est d'autant plus exclu dans cette occurrence que πᾶς renforce ἐκ βάρων pour envisager l'interlocuteur dans sa totalité. Dans ces conditions, rien ne s'oppose à ce que l'on s'adresse au chœur en l'envisageant dans sa totalité et en employant pour ce faire πᾶς.

3. Conclusion

On peut résumer de la façon suivante les trois cas de figure qui se présentent :

– πᾶς (+ substantif) + impératif P3 : πᾶς (ἀνήρ) χωρείτω : « Que chacun s'avance »

Dans cette tournure, qui n'est jamais adressée au chœur, πᾶς (ἀνήρ) joue le rôle d'un sujet syntaxique, et πᾶς a un sens distributif.

– πᾶς + substantif + impératif P2 : πᾶς ἀνήρ, **χώρει** : « Avance, chaque homme »

Dans cette tournure, toujours adressée au chœur, πᾶς ἀνήρ est apposé au destinataire de l'ordre, et πᾶς a également un sens distributif.

– πᾶς seul + impératif P2 : πᾶς χῶρει : « Avance, tout entier »

Dans cette tournure adressée au chœur, πᾶς se contente de qualifier le destinataire de l'ordre et a probablement un sens collectif.

L'emploi d'un impératif à la deuxième personne du singulier avec πᾶς semble donc recevoir une explication dans la synchronie du grec. Il s'agit d'une injonction adressée au chœur, par un personnage ou par le coryphée, où πᾶς n'est pas le sujet du verbe, mais une apposition à l'expression du destinataire. On ne s'étonne donc pas de rencontrer cette tournure uniquement dans le théâtre de l'époque classique. Il semble qu'il s'agisse d'un emploi propre à Aristophane, puisque les occurrences d'Euripide, le seul autre auteur qui connaisse la tournure, sont visiblement influencées par le texte d'Aristophane. La tournure πᾶς χῶρει constituait, dans l'analyse traditionnelle, l'unique trace d'un emploi de l'impératif qui serait originellement indifférent à la personne. Il semble donc que cet exemple ne puisse plus être utilisé dans le cadre de cette argumentation diachronique¹⁵.

Camille DENIZOT
Université de Rouen

Éléments bibliographiques

- F. R. Adrados, *Nueva Sintaxis del Griego Antiguo*, Madrid : Gredos, 1992.
 F. Blass, « *Varia* », *RhM*, 62, 1905, p. 265-272.
 K. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, II/3 (*Laut-, Stammbildungs- und Flexionslehre nebst Lehre vom Gebrauch der Wortformen der indogermanischen Sprachen*), Strasbourg : K. J. Trübner, 1916.
 B. Delbrück, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, IV/2 (*Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen*), Strasbourg : K. J. Trübner, 1897.
 B. Forssman, « Der Imperativ im urindogermanischen Verbalsystem », *Grammatische Kategorien, Funktion und Geschichte* (B. Schlerath dir.), Wiesbaden : L. Reichert, 1985, p. 181-197.
 R. Kühner, B. Gerth, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hanovre : Hahn, 1904.
 R. Risselada, *Imperatives and other Directive Expressions in Latin, A Study in the Pragmatics of a Dead Language*, Amsterdam : J. C. Gieben, 1993.
 E. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, Munich : C. H. Beck, 1939-1950.
 J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, Bâle : E. Birkhäuser, 1920.
 M. L. West, « *Tragica V* », *BICS*, 28, 1981, p. 61-78.

15. MM. A. Blanc et E. Dupraz ont bien voulu relire ces pages et me faire part de leurs remarques. Qu'ils en soient vivement remerciés.